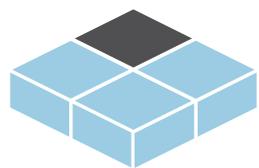




Rapport d'activités



association
Ecoparc

2017

FAUBOURG DU LAC 5, CP 2206
CH - 2001 NEUCHÂTEL
+41 32 721 11 74, WWW.ECOPARC.CH, INFO@ECOPARC.CH

Editorial

Comme toutes les organisations à but non lucratif actives dans le domaine du développement durable, l'association Ecoparc se trouve confrontée à une situation paradoxale: d'un côté, les besoins de la société et de l'économie pour une durabilité accrue se font toujours plus pressants, de l'autre, les moyens (notamment financiers) pour y parvenir deviennent plus rares ou moins accessibles.

Dans ce contexte, l'Association Ecoparc a connu un exercice 2017 très intense, à double titre.

Premièrement, suite au départ du précédent directeur, nous avons pu recruter une nouvelle directrice. Avec toute l'équipe d'Ecoparc, elle s'est attelée à la tâche avec toute l'énergie et la détermination nécessaires à la poursuite du développement de l'Association.

Deuxièmement, Ecoparc a continué sur la lancée de l'élargissement de son périmètre d'activités, notamment avec les préparatifs du lancement de PALME Romande, plateforme pour la gestion des zones éco-industrielles.

Avec cette nouvelle étape dans la vie de l'Association, nous avons bon espoir qu'Ecoparc puisse continuer à accomplir et renforcer sa mission d'utilité publique, tout en s'adaptant aux évolutions actuelles de l'économie et de la société.

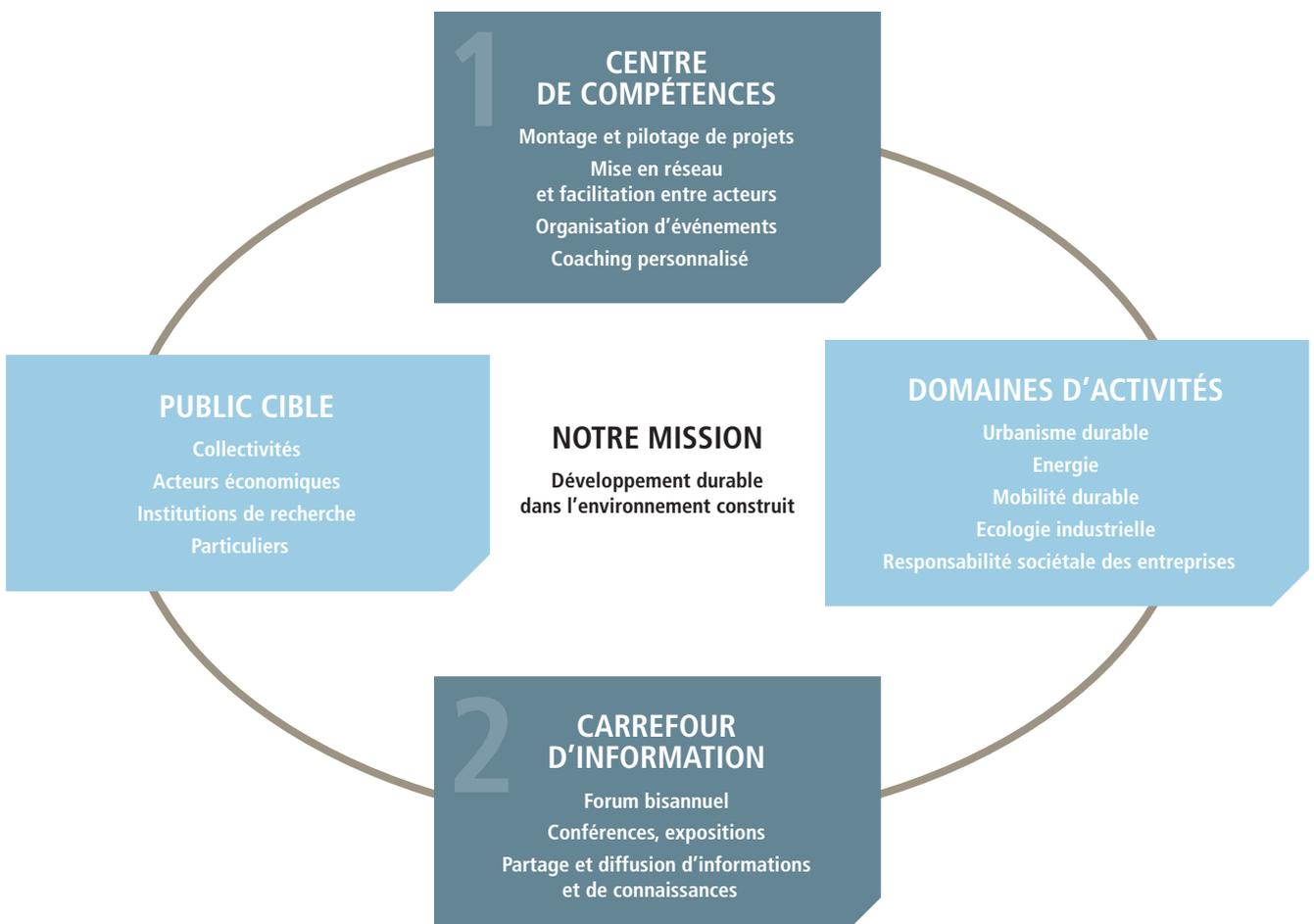
Anne-Marie Van-Rampaey et Suren Erkman
Coprésidents

L'association

Ecoparc est une association apolitique, à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Active depuis 17 ans, son objectif est de favoriser l'intégration du développement durable dans l'environnement construit. Pour cela elle travaille sur 2 axes :

CENTRE DE COMPÉTENCE

CARREFOUR D'INFORMATION



L'équipe



Aude Boni
Cheffe de projet



Kimberley Mees
Cheffe de projet



Danièle Verguet
Responsable
administration



Daniel Oswald
Directeur
jusqu'au
30 septembre



Leila Pamingle
Directrice
dès le
1er novembre

Le comité

Suren Erkman, Coprésident
Anne-Marie Van Rampaey, Coprésidente
Mathieu Erb, Trésorier
Denis Flückiger, Secrétaire

Olivier Arni, Laurent Kurth, Jean-Michel Liechti, François Marthaler, Olivier Neuhaus, Caroline Plachta, Emmanuel Rey, Pierre-Alain Rumley

NOS RÉALISATIONS

REMAD : Lunch Solaire «En tant qu'acteur économique, comment s'investir dans le photovoltaïque?»

Vendredi 17 février 2017 a eu lieu au CSEM une rencontre «solaire» pendant la pause repas. Des présentations suivies d'un lunch/échange ont permis de réunir une bonne cinquantaine de personnes, issues d'entreprises de la région.

La première présentation de Laure-Emmanuelle Perret-Aebi, Cheffe du secteur Centre photovoltaïque au CSEM, a été l'occasion de réaliser les avancées technologiques des panneaux et cellules solaire photovoltaïque, en terme de rendement et d'intégration. La présentation nous a permis de découvrir le potentiel du quartier Mail/Maladière pour accueillir une véritable vitrine du solaire photovoltaïque grâce à l'utilisation appropriée des façades de bâtiments publics, comme celle de l'Université des lettres ou encore de la STEP, par exemple.

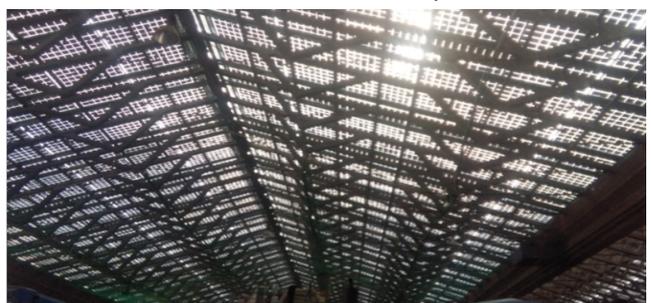
Ensuite, Marc-Hermann Schaffner, Chef de la section Energie et immissions au service de l'énergie et de l'environnement du canton de Neuchâtel, nous a présenté le point de vue cantonal des soutiens, des outils et des conseils pour la promotion du solaire photovoltaïque. Il a également pris le temps de montrer l'intérêt particulier d'investir dans le solaire photovoltaïque dans le canton de Neuchâtel en raison de son généreux ensoleillement et de son exposition idéale.

Enfin, le témoignage de l'entreprise Curty Transports et la démonstra-

tion de Viteos ont permis de conclure les présentations, par un exemple concret et réussi. L'élégance et le rendement de la nouvelle toiture translucide de la société de transport a su conquérir le public et donner des idées positives à chacun.

L'heure qui a suivi a été réservée aux échanges et réseautages. Les principaux fournisseurs d'énergie du canton (Groupe E et Viteos) et un représentant de la Ville de Neuchâtel étaient présents pour répondre aux questions du public.

Toutes les présentations sont disponibles sur le site internet <https://www.remad.ch/remad/archives/toutes-archives/> et vous trouverez la vidéo de l'installation solaire de la maison Curty sur YouTube.



Mobilité durable en entreprise

Cette plateforme, mise en place en 2014, a pour objectif de favoriser les échanges et le développement de solutions communes au niveau de la mobilité professionnelle des entreprises présentes en Ville de Neuchâtel et environs. Elle est pilotée par l'association Eco parc.

En 2017, les 10 entités adhérentes, Shire, la BCN, le CPLN, le CSEM, EPFL-Microcity, la HE-Arc, Johnson & Johnson, Phillip Morris, l'Université de Neuchâtel et la Ville de Neuchâtel, se sont réunies à deux

reprises dans les bureaux de l'association Eco parc.

Les discussions ont permis de faire le point et d'échanger sur ce qui a évolué au niveau de la mobilité du personnel et des dessertes de bus pour chacun au cours des deux ans et demi passés et lister les projets en cours. Les souhaits de discussions et études futures ont été avancés par les participants, comme par exemple l'impact de la mobilité électrique et le calcul de l'empreinte carbone des entreprises. Ces sujets seront repris et détaillés lors des prochaines rencontres en 2018.

PHR Economie - action 2.4 zone d'activités du futur

Arcjurassien.ch et le RVAJ en partenariat avec les acteurs régionaux (ADAEV, ADNV, RUN, ARJB, CEP, FRIJ) ont saisi l'opportunité du PHR Economie pour déployer une démarche structurante et concertée en matière d'économie résidentielle/présentielle.

Leurs objectifs généraux sont de capter davantage de revenus dans l'Arc jurassien et d'équilibrer économie productive et économie résidentielle/présentielle. Le projet proposé est structuré en deux axes principaux, déclinés chacun en axes spécifiques qui s'alimentent réciproquement :

Axe 1) Elaborer une démarche structurante concertée favorisant la captation de revenus dans l'Arc jurassien en identifiant les domaines

dans lesquels des actions significatives peuvent être développées.

Axe 2) Mettre en place des projets concrets tous à l'échelle de l'Arc jurassien ayant pour point commun une entrée par les entreprises.

Dans ce cadre, l'association Eco parc s'est vu confier la responsabilité d'une action de recherche qui concerne les réflexions en rapport aux modes de gouvernance et de gestion au sein des zones d'activités. Il s'agit de l'action 2.4 intitulée Zones d'activités du futur.

Pour le démarrage de ce projet, l'association mise sur l'étude de quatre zones d'activités situées à chaque fois dans un canton différent de l'arc jurassien. Le projet se terminera en 2019.

REQUEST

La recherche REQUEST, réhabilitation des quartiers existants, vise à mettre en place un dispositif et une équipe interdisciplinaire et transfrontalière autour de l'évaluation, le suivi, la valorisation et l'accompagnement de projets de quartiers en voie de réhabilitation sous l'angle de la durabilité en France et en Suisse.

Après la mise en place méthodologique, l'année 2017 a été une année consacrée à l'analyse de terrain dans les communes suisses et françaises (Le Locle, Le Mont-sur-Lausanne, Montreux, Onex pour la Suisse et Maîches, Besançon, Annemasse pour la France). Le travail s'est déroulé en trois phases.

Dans la première phase, la grille d'entretien semi-directif – développée dans le cadre de SQUAD et adaptée au projet REQUEST – a été

appliquée sur tous les sites pilotes auprès des politiques ou des responsables techniques des différentes communes (7 quartiers pilotes). Elle a permis d'effectuer un premier diagnostic et d'identifier les besoins des sites pilotes dans une vision de durabilité.

La seconde phase concernait les analyses in situ, lors desquelles des observations ont été faites par les différents partenaires impliqués sur les sites pilotes en fonction de leurs compétences respectives. Eco parc a ainsi travaillé sur les analyses urbanistiques des communes du Mont-sur-Lausanne, Montreux et du Locle.

Enfin en troisième phase, des workshops de rendu des analyses in situ ont eu lieu dans chaque commune pilote, avec tous les partenaires impliqués.

Ecologie industrielle

Saignoles : La démarche d'écologie industrielle initiée en 2015 pour la Zone d'activités des Saignoles se poursuit. La séance annuelle a permis la rencontre avec les représentants d'Audemars Piguët qui s'installeront prochainement dans la zone. Les entreprises et la commune sont revenues sur le point essentiel de la gestion de la mobilité, qui sera repris en 2018 comme axe de travail principal. L'objectif sera d'harmoniser les différentes mesures de mobilité entre toutes les entreprises de la zone.

Val de Ruz : La démarche d'écologie industrielle initiée en 2015 avec la commune du Val-de-Ruz soutenue par l'Etat de Neuchâtel via le fond LPR et cofinancé par la commune, a permis la création du premier guide d'écologie industrielle et territoriale. Edité par Sofies, ce guide vise à présenter les notions clés, étapes et recommandation nécessaires à la planification et mise en oeuvre du concept d'EIT dans les zones d'activités. Ce guide est en téléchargement libre: <https://sofiesgroup.com/wp-content/uploads/2018/03/Guide-EIT-Neuch-web.pdf>

Soutien au programme Suisse Energie pour les entreprises

Ce programme initié en 2014 par Suisse Energie, et dont le terme est fixé à fin 2018, a pour objectif de promouvoir des mesures efficaces à court terme pour une planification consciente de la mobilité, un choix éclairé du mode de transport et une meilleure utilisation des véhicules. Les entreprises de plus de 50 employés intéressées peuvent bénéficier d'un premier conseil gratuit par un-e expert-e en mobilité, puis d'un soutien pour élaborer une gestion ciblée et durable de sa mobilité professionnelle. Afin de trouver écho auprès des entreprises le programme a proposé à l'association Ecoparc de l'aider à la prospection dans l'arc jurassien. Grâce à ses réseaux et ses projets dans l'arc jurassien, Eco-parc se profile comme un intermédiaire qui identifie des entreprises potentiellement intéressantes pour lancer une gestion de la mobilité. Par l'entremise d'Ecoparc, l'entreprise Implenia a initié une réflexion inédite sur la mobilité et une enquête est en cours sur l'ensemble de ses 8000 employés.

Forum.17

Potentiel solaire des territoires urbains : vers de nouveaux paradigmes ?

Selon les projections relatives à la transition énergétique, une part significative de la production électrique sera d'origine solaire d'ici 2050. Dans ce contexte, l'intégration de la production d'énergie photovoltaïque au cœur des territoires urbains constitue un enjeu majeur des prochaines décennies, tant pour les systèmes énergétiques qui doivent intégrer une décentralisation accrue que pour le milieu bâti en phase de densification.

A l'heure actuelle, malgré les progrès technologiques et économiques, seul un faible pourcentage de ce potentiel est pourtant valorisé au sein des agglomérations suisses. Divers obstacles tendent à limiter leur mise en œuvre dans les processus de renouvellement urbain et à freiner l'émergence d'une véritable chaîne de valeur ajoutée dans ce domaine stratégique.

Les récents développements technologiques offrent de nouvelles perspectives, non seulement au niveau des performances énergétiques, mais également en termes d'innovation industrielle et d'intégration architecturale. Grâce à une palette élargie de technologies, de textures et de couleurs, les systèmes photovoltaïques peuvent aujourd'hui être plus aisément intégrés à l'enveloppe des bâtiments, tant en toiture qu'en façade. Il en résulte de nouveaux paradigmes pour les projets urbains et architecturaux, que ce soit pour les constructions neuves ou pour les rénovations. Dépassant leur statut actuel de consommateurs, les bâtiments sont amenés à devenir également des producteurs d'électricité. Cette évolution questionne fortement les pratiques actuelles, tant au niveau environnemental que socio-économique.

Dans ce contexte, l'association Ecoparc s'est associée au projet de recherche ACTIVE INTERFACES mené dans le cadre du Programme natio-

nal de recherche 70 « Virage énergétique » du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) afin d'organiser la journée Forum.17.

Le forum s'est tenu le 8 septembre 2017 dans les locaux du CSEM à Neuchâtel devant plus de 90 personnes. Les participant-e-s, principalement des chercheurs, praticiens, investisseurs privés et responsables de collectivités publiques, ont ainsi pu bénéficier d'un tour d'horizon des enjeux, solutions et dernières expériences liés à cette évolution. La matinée a été principalement consacrée aux approches thématiques et l'après-midi a fait la part belle à la présentation de cas concrets de rénovations exemplaires tant à Zurich et Neuchâtel qu'à Paris.

Pour la première fois dans l'histoire de nos forums, nous avons eu le grand plaisir de présenter des conférences en français et en allemand, avec une traduction simultanée vers l'autre langue.

Vous trouverez toutes les conférences en ligne sur notre site internet ainsi que la revue de presse et les photos de la journée.

Par ailleurs, les actes du forum ont fait l'objet d'un feuillet à part dans

la Revue Tracés parue en décembre.



Urbaine.ch

Depuis 2013, Urbaine.ch est une expérience innovante et pionnière pour le canton de Neuchâtel et la Suisse romande. Définie comme une plateforme de dialogue orientée vers les citoyens urbains du canton de Neuchâtel, elle vise la valorisation des grands projets d'urbanisme durable.

Après cinq années d'existence le projet s'est fait connaître du public neuchâtelois en démultipliant les « espaces de rencontre » aussi bien sur la toile, sur le terrain des grands projets ou encore lors de conférences-débats conviviales et ouvertes à tous. En chiffres, cela représente 17 projets urbains remarquables valorisés, 2 promenades numériques sur la durabilité et les énergies, 10 événements sous forme de

visites guidées, de tables rondes ou encore de conférences-débats. Au total 64 vidéos pour plus de 3500 vues sur YouTube et plus de 1000 « suiveurs » sur les réseaux sociaux.

2017 a été l'occasion de réaliser un événement unique dans le canton : un duplex en direct à Neuchâtel et au Locle pour réfléchir et discuter de la qualité de vie dans nos villes, de l'attractivité des centres-villes et de la convivialité des espaces publics. Pour augmenter son audience des séquences audio avaient été radiodiffusées toute une après-midi sur la radio locale RTN.

Ce duplex s'est déroulé le jeudi 30 novembre 2017 de 17h à 19h simultanément à la Boissonnerie à Neuchâtel et à la Brasserie de l'Ancienne Poste au Locle, pour réfléchir et discuter de la qualité de vie dans nos villes, de l'attractivité des centres-villes et de la convivialité des espaces publics.

Des commerçants, des riverains, des associations et des politiques ont partagé leurs expériences et fait part de leur engagement pour l'attractivité, le dynamisme et la qualité de vie dans nos villes et nos quartiers. La population a pu suivre en direct sur la radio RTN les réflexions et les discussions menées par les différents invités, et ont pu exprimer leurs propres idées. Plusieurs suggestions ont été relevées, comme une zone piétonne à la rue du Seyon, plus d'animations, un centre-ville 100% piéton ou encore plus d'espace pour la mobilité douce.



Les interventions radiophoniques, les images et comptes rendus sont disponibles sur la page de l'événement du site urbaine.ch.

RVAJ

Le programme Energie du RVAJ a l'ambition de profiler l'Arc Jurassien comme région phare par rapport aux questions énergétiques. Les actions déployées dans ce programme tendent à rapprocher les communes impliquées de la société à 2000 watts. La vision d'une société à 2000 watts est une vision ambitieuse. Elle part du constat d'une répartition inégale des ressources globales. Les pays occidentaux consomment trois fois plus d'énergie que la moyenne mondiale. Vivre dans une société à 2000 watts impliquerait donc une baisse d'un facteur 3 de nos besoins en énergie afin d'atteindre cette moyenne, mais aussi une réduction des émissions de CO2 d'un facteur huit. Atteindre cette vision nécessite la mise en place rapide d'un panel d'actions ciblées et efficaces. Partager les expériences et mutualiser les ressources est un moyen d'accélérer ce processus.

Une première étape de ce programme d'actions s'est déroulée entre septembre 2008 et décembre 2011, suivi d'une deuxième étape, 2012-2015. Vu leur succès, le bureau du RVAJ ainsi que la Commission Énergie ont manifesté leur intérêt à poursuivre cette collaboration en lançant une troisième étape, de 2016 à 2019, impliquant les communes

de Bienne, Delémont, Porrentruy, Le Locle, Moutier, Neuchâtel, Orbe, Saint Imier, Sainte-Croix et Tramelan.

Les objectifs s'inscrivent dans la continuité. Après l'adoption d'une politique énergétique ambitieuse, cette troisième étape se concentrera sur son déploiement, avec notamment la définition, le lancement et le suivi des actions communes. Ces objectifs se présentent comme suit :

- Déployer une politique énergétique ambitieuse visant la société à 2000 watts d'ici 2050 pour la région ;
- Partager et mutualiser les expériences et les compétences entre les villes membres du réseau ;
- Développer des réglementations communes et des outils innovants.

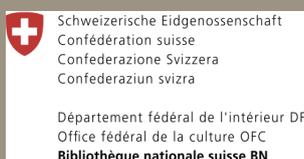
Chaque année une action de communication envers le grand public est également mise en place. Cette année, en collaboration avec la Fédération romande des consommateurs (FRC), une série de conférences sur le thème de « Quelle énergie se cache dans nos aliments ? » suivies de l'intervention de la FRC « Les labels ou le bon sens, que mettre dans mon assiette ? » a eu lieu. Un atelier-crêpes destiné aux enfants et animé par les collaboratrices d'Ecoparc se déroulait en parallèle des conférences. Ces ateliers avaient pour objectif de sensibiliser les enfants à l'alimentation durable de manière ludique.

Les conférences ont à chaque fois rencontré une belle audience et les débats qui ont suivi attestent de l'intérêt de la population pour ces problématiques.

Et plus encore...

Notre **e-infos**, qui paraît trimestriellement, est distribuée sous format électronique à plus de 2000 personnes. Elle recense et sélectionne pour vous les nouvelles pertinentes en matière de développement durable dans l'environnement construit et comporte des liens vers les sites internet d'intérêt.

Notre site www.ecoparc.ch, véritable infothèque en matière de développement durable dans l'environnement construit, est régulièrement tenu à jour et constitue un trésor d'informations. La qualité de l'information mise à disposition sur notre site internet a été reconnu, puisque depuis août 2017 notre site a été choisi pour la collection d'Archives Web Suisse.



BILAN	2017	2016		2017	2016
ACTIFS	248'203	235'387	PASSIFS	248'203	235'387
Caisses	33	33	Créanciers	0	300
CCP	121'931	165'195	Passifs transitoires	50'877	14'475
Banque	35'090	35'073	Provisions	72'500	72'500
Débiteurs	58'949	2'997	Capital	148'112	146'138
Actifs transitoires	27'035	25'132	Résultat	-23'286	1'974
Mobilier et informatique	5'165	6'957			

PERTES ET PROFITS	2017	2016
TOTAL DES PRODUITS	368'783	373'882
Produits cotisations	31'000	32'600
Recettes projets	153'112	215'373
Subventions	151'458	80'243
Subvention Loterie romande	20'000	20'000
Recettes EE	23'418	28'011
Recettes extraordinaires - dissolution provision	0	10'000
-TVA due	-10'205	-12'345
TOTAL DES CHARGES	392'070	371'908
Charges projets	84'185	45'650
Charges de personnel	272'819	276'131
Autres charges d'exploitation	33'274	47'691
Amortissements corporels meubles	1792	2'436
RÉSULTAT	-23'287	1'974

DEVENEZ MEMBRE !

Prière
d'affranchir

Association Ecoparc

Faubourg du Lac 5
Case postale 2206
CH-2001 Neuchâtel

Nos membres, partenaires et donateurs

L'association Ecoparc tient ici à remercier tout particulièrement ses partenaires officiels, ses membres et ses donateurs qui sont convaincus par les actions menées par l'association et la soutiennent fidèlement depuis des années.

Nos membres sont aujourd'hui au nombre de 98. Certains nous soutiennent depuis la création de l'association en 2000, d'autres se joignent à nous au fur et à mesure des années et des projets.

Un remerciement particulier est également adressé à la Loterie Romande pour son soutien à nos activités en 2017.

La liste de nos membres, donateurs/trices et partenaires est disponible sur www.ecoparc.ch

Nos partenaires officiels en 2017



Vous souhaitez devenir membre ou donateur(trice)?

Merci de nous retourner ce formulaire d'adhésion, ou de nous envoyer ces informations par e-mail : info@ecoparc.ch

Un grand merci pour votre soutien !

Cotisations annuelles

Membre Individuel	<input type="checkbox"/>	CHF	100.-
Membre Organisation	<input type="checkbox"/>	CHF	300.-
Membre Organisation Plus	<input type="checkbox"/>	CHF	1'000.-
Donateur(trice) Montant au choix	<input type="checkbox"/>	CHF -

Lieu et date : _____

Signature : _____

Vos coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____

Institution : _____

Fonction : _____

Rue : _____ NPA : _____ Localité : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____